



## OUVERTURE DU SECRÉTARIAT



04 74 84 63 25

Lundi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Mercredi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Vendredi	8h00 - 12h00

Mensuel d'information communale,  
les articles à paraître doivent être déposés en Mairie ou envoyés par mail  
[mairie.saintbarth@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintbarth@wanadoo.fr)  
Rédaction Administration et Impression -  
Mairie de St Barthelemy BP

### NOVEMBRE 2013 n°198

Le secrétariat de mairie est ouvert durant les vacances de Noël aux horaires habituels

*Bonnes fêtes de fin d'année à tous*



permanence le 31 décembre de 9h à 12h  
pour les inscriptions sur les listes électorales



# La gabusienne

*La gabusienne*

**SOMMAIRE**

- \* Le mot du Maire
- \* infos diverses
- \* inondation du 23/24 octobre
- \* Entretien des cours d'eau
- \* le PLUI
- \* A vos agendas
- \* Artisans à votre service

### DECHETERIE DE BEAUREPAIRE

Lundi	} 8h30 - 11h45	Route de Manthes Tél 04 74 84 61 81 pensez à votre badge
Mardi		
Mercredi	} 13h30 - 17h45	
Jeudi	} 13h30 - 17h45	
Vendredi		
Samedi		} 8h30 - 17h45



### ORDURES MENAGERES

Passage le **VENDREDI MATIN**  
pour tous problèmes ou questions  
sur les ramassages  
contactez la CCTB 04 74 84 67 29

### POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- centre commercial la Suzon
- place du cimetière
- atelier municipal

HALL Mairie bac cartouches lasers jet d'encre usagées



RÉGIE DES EAUX  
BEAUREPAIRE /  
ST BARTHELEMY

Pour tous renseignements concernant l'eau et l'assainissement il faut joindre le 0805 708 504.



Conciliateur de justice  
M MATHIAN reçoit le lundi matin sur rendez-vous en Mairie de Beaurepaire 04 74 79 22 60

### Le mot du Maire

L'hiver est arrivé, dès mercredi 20 novembre tout était blanc. C'est normal, même si nous regrettons que cette première offensive perturbe un peu le déroulement des travaux du centre de l'agglomération. La neige était très lourde mais nos lignes électriques et téléphoniques n'ont pas été endommagées. Cet été nous avons opportunément pratiqué l'élagage de l'ensemble des bordures des voies communales. Tout arrivera à son terme et le centre du village sera beau pour les fêtes de fin d'année !

Gérard BECT

Cérémonie commémorative du 11 novembre avec cette année la participation appréciée des enseignantes et des enfants du groupe Scolaire.



**Daktari-GTAAF** 20 rue de la Guillotière 38260 Marcilloles

L'association recherche un terrain (à acheter) d'environ 1000m<sup>2</sup> ou un local ou une grange de 150m<sup>2</sup> à 300m<sup>2</sup>.  
Contactez le 06 61 84 09 93 ou par mail [contact@gtAAF.fr](mailto:contact@gtAAF.fr)

**DÉNEIGEMENT qui fait quoi?** Les habitants doivent en effet déneiger eux-mêmes devant chez eux pour faciliter le passage des piétons.  
Le déneigement de la route de Beaurepaire, de Grenoble et du rond point dépend du Conseil Général de Beaurepaire.

Les riverains de la voie publique, qu'ils soient propriétaires ou locataires, doivent prendre des précautions en cas de verglas ou de neige abondante devant leur porte afin d'éviter qu'un passant ne chute. Il convient de

- racler et balayer la partie de trottoir ou de chaussée au droit de sa propriété
- jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas.

Il convient de laisser un espace d'une largeur d'environ 1,50 mètre à partir du mur ou de la clôture de la propriété et de ne pas nuire à l'écoulement des eaux au niveau des bouches d'égouts et des caniveaux.



## INONDATION DU 23/24 OCTOBRE 2013

Le 23 octobre la région a été copieusement arrosée. **Des précipitations particulièrement importantes** se sont abattues sur le plateau de Chambaran et le sud de la Bièvre. Elles ont entraîné une **crue de la Raille caractérisée par sa soudaineté et son volume**.

Bonnevaux et la plaine du Liers n'ont pas reçu autant d'eau et le **Suzon est resté dans son lit, nous évitant une catastrophe majeure**.

**L'eau est sortie des cours et a débordé en amont en plusieurs points.**

Près de nous, entre Viriville et Thodore, une portion de la berge gauche de la Pérouse a été emportée. A cet endroit le niveau du lit de la rivière est plus élevé que celui des terres : l'eau a entraîné pierres et graviers et les a déposés sur une surface de plusieurs hectares. Elle a poursuivi pour inonder le bas du village puis la plaine.

La pisciculture Murgat a été inondée... L'eau est aussi sortie sous Beaufort.

Au niveau de notre commune, en début de soirée, le flux est arrivé brusquement **par la Raille mais aussi très largement depuis les terres**. Une partie de ces eaux de surface venait de la direction des Fontaines et tendait à regagner le bief après les Réparations (herbes couchées vers le cours). L'inondation a concerné une partie de la Goutériat, le quartier du pont sur l'Oron (route de Marcollin) et les alentours du chemin du Clos Fléchet. Au total environ dix-huit bâtiments ont été affectés à des degrés divers.

En septembre les sites des Réparations et des Huit Portes avaient été, comme il se devait, désencombrés de leurs sédiments (article précédent). Les vannes ont été préventivement relevées.

Tout cela va dans le bon sens mais **les volumes d'eau étaient très largement supérieurs à la capacité d'écoulement des cours**. L'importance du courant en phase aiguë et le niveau des eaux qui passent largement au-dessus de certains aménagements (ponts, vannes...), rendent **de tels phénomènes incontrôlables à notre échelle**.

La démonstration, une fois de plus, est faite : **seuls des aménagements conséquents en amont, dans les plaines de la Bièvre et du Liers, pourront apporter des solutions** dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux (SAGE). Leur réalisation étant de la compétence du Syndicat d'aménagement hydraulique de Bièvre Liers Valloire.

**Ceci ne doit pas nous démobiliser car nous pouvons maîtriser les crues moyennes et limiter les dommages lorsqu'elles sont trop fortes.**

Le 25 octobre le Maire a adressé à Monsieur le Préfet une **"demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle"**. A la suite à cette démarche un enquêteur mandaté par la Préfecture est venu à SAINT-BARTHELEMY mardi 12 novembre 2013.

La Préfecture a confié le montage du dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle au service Restauration des Terrains en Montagne (RTM) qui dépend de l'Office National des Forêts (ONF). A présent ce service fait un bilan **global pour l'ensemble des communes concernées** (27 environ) comportant une **"Fiche Evènement"** pour chacune d'entre elles.

L'anticipation et la réaction face aux crues commencent par l'observation de la météo. La Commission Locale de l'Eau (CLE) a compétence sur l'ensemble du bassin Bièvre-Liers-Valloire. Elle semble indiquée **pour alerter les Mairies**. Une démarche sera faite dans ce sens auprès de cet organisme.

Dès à présent nous avons adressé un courrier aux municipalités amont de la Bièvre et du Liers pour qu'elles nous préviennent en cas de la montée dangereuse des eaux qui nous atteindra une à deux heures plus tard. Ce bref intervalle de temps doit être mis à profit pour nous mobiliser, régler les équipements, élever le mobilier et mettre en place des batardeaux.

Dans le cadre de notre Plan Communal de Sécurité Civile nous allons reprendre et formaliser la constitution d'une **Réserve Communale de Sécurité Civile**. Les membres de la Commission des Cours d'Eau acceptent tous d'en faire partie.

**Nous faisons un appel aux volontaires pour nous rejoindre et former une équipe réactive et efficace** (faites-vous connaître à la Mairie ou auprès d'un membre du Conseil ou de la Commission).

**Merci par avance à toutes les bonnes volontés.**



*Photo Chemin de la Goutériat*



*Photo route de Marcollin*



## ENTRETIEN DES COURS D'EAU, SÉCURISATION, AMÉNAGEMENTS

### Entretien du lit de la rivière :

D'importants dépôts de graviers et de limons, amenés dans l'Oron par la Raille lors des crues, encombraient et comblaient partiellement les sites des Réparations et des Huit Portes. Pour assurer la bonne circulation des eaux et pour des raisons évidentes de sécurité il était nécessaire de les enlever.

L'entretien des Réparations a été pris en charge par le Syndicat Hydraulique de Bièvre Liers Valloire (maître d'ouvrage). Les Huit Portes sont du ressort de la Commune. Nous avons monté un dossier conjoint de demande d'autorisation de travaux auprès de l'Agence de l'Eau.

L'exécution des chantiers a été effectuée successivement sur les deux sites, en septembre, pendant la période définie où l'on peut intervenir sur les cours d'eau. En effet pour préserver la faune aquatique et en particulier respecter la période du fraie les interventions sont strictement réglementées.

L'enlèvement des sédiments a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique (d'une allonge de 9 mètres) et de camions effectuant des rotations et emportant leurs chargements à la carrière de Beaufort (en tout : plus de 250 m<sup>3</sup>). Tout s'est bien passé, le terrain des rives n'étant alors pas détrempe.

### Aménagements de sécurité :

Des garde-corps ont été installés aux dispositifs des Huit Portes et des Six Portes. Ces équipements amélioreront de façon décisive la sécurité et faciliteront la manœuvre des vannes et le dégagement des flottants, en particulier lors de fort courant.

### Projets :

Lors de la dernière réunion de la Commission des Cours d'eau différents projets ont été discutés.

Il faut poursuivre la sécurisation et, pour faciliter l'entretien du réseau et son fonctionnement, supprimer ce qui est éventuellement inutile et simplifier certains dispositifs lorsque c'est possible sans dénaturer l'équipement des cours d'eau ni sacrifier la bonne régulation des débits. Il a été proposé et approuvé de :

- doter aussi les vannes du Chemin Vieux d'un garde-corps,
- supprimer la passerelle du déversoir des Huit Portes,
- supprimer la vanne située sur la Maladière, avant le pont refait de la route de Marcollin. Elle ne sert plus pour l'irrigation mais elle crée un obstacle qui peut accrocher les flottants et faire monter le niveau du cours en amont,
- réfléchir à d'autres adaptations.



*(Photo prise aux Huit Portes : la pelle en action, le garde-corps le long des vannes)*

*Bruno DANNONAY, Adjoint, Commission des Cours d'Eau*

## LE PLU Du Plan local d'urbanisme Intercommunal.

Il s'agit d'un transfert de la compétence Urbanisme des Communes vers les Intercommunalités, chez nous la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire. D'abord voté par les Députés, ce texte pour lequel je suis réservé, vient d'être adopté par le Sénat selon l'article 63 de la loi Duflo avec certes des amendements.

Quand est-il ? Les Intercommunalités deviendraient compétentes en matière d'urbanisme dans un délai de 3 ans, sauf en cas d'opposition d'un quart des Communes représentant 10% de la population, créant ainsi une minorité de blocage.

De nombreux Maires sont hostiles à cette réforme, d'autant que rien ne dit au moment où j'écris ces lignes que le Parlement retiendra les travaux du Sénat. Dans le cas d'un transfert à l'Intercommunalité, cette dernière élaborerait les plans locaux d'urbanisme, procéderait à leurs révisions et instruirait les permis de construire. Les Maires pour leur part délivrerait toujours les permis de construire sur la base de PLU élaborés par une autre Collectivité. C'est sur ce point que je suis réservé car il y a un vrai paradoxe et en même temps un vrai danger. Qui déciderait des zones inondables, du nombre de logements sociaux dans les communes ?

Je pense pour ma part que c'est la même autorité qui doit être maître du jeu sous peine de grosses désillusions, une compétence aussi complexe que l'urbanisme ne peut pas s'exercer partiellement.

Quel avenir pour le PLU communal en cours de finalisation ? Vu le projet de loi nous devrions pouvoir le mener à bien et le terminer. Mais chacun comprendra que en attente du décret d'application rien ne peut-être officiel.

Un dossier à suivre de près.

*Bernard GUILLOT, Conseiller Municipal Délégué*



## Un nouvel acteur du développement durable sur le Pays de Bièvre Valloire

### Le principe de la Ressourcerie, 4 fonctions

- **Collecter** tous types d'objets en bon état : meubles, électro ménager, bibelots, vaisselle, vêtements...
  - Appeler au 06 74 42 18 99 pour fixer un RV et les salariés de la ressourcerie interviendront gratuitement à votre domicile.
  - Apporter vos objets directement à la ressourcerie à Saint Pierre de Bressieux les mercredis, jeudis, vendredis ou samedis de 13 heures à 16h30.
  - Déposer vos objets valorisables directement en déchèterie de La Côte-Saint-André, le camion de la ressourcerie est présent les samedis de 13h30 à 16h30 ou à Saint-Etienne de Saint-Geoirs où une benne spécifique est installée et accessible aux heures habituelles d'ouverture de la déchèterie.
- **Trier/valoriser** : chaque objet récupéré est trié et valorisé en atelier principalement avec des produits naturels.
- **Vendre**: ouverture d'une boutique solidaire (à partir du 1<sup>er</sup> février) où vos dons nettoyés, valorisés, customisés sont vendus à bas coût.
- **Sensibiliser** à l'environnement : participation aux actions en cours, visite de la ressourcerie, accueil de scolaires, organisations d'expositions...

### 3 axes

- Économique : Contribution à la création et au développement d'une réelle activité économique centrée sur la valorisation des déchets et plus particulièrement le réemploi ;
- Social : Contribution à la création d'emplois pérennes et d'insertion ;
- Environnemental : Diminution des encombrants destinés à l'enfouissement.

### La Ressourcerie est un Atelier Chantier d'Insertion (ACI)

- Emploi : 8 personnes en Contrat Unique d'Insertion (CUI-CAE) à 26H/hebdomadaires ;
- 3 personnes en CDI ;
- Solidarité : Ouverture d'une boutique solidaire à prix réduits ;
- Partenariat : DIRECCTE, les collectivités locales, le Conseil Régional, le Conseil Général, l'ADEME, MCAE IA, Fondation RTE, La Caisse d'Epargne...



La Ressourcerie de Bièvre-Valloire  
200, route du Village à Saint-Pierre de Bressieux

**Collecte à partir du 8 janvier 2014**  
(vous pouvez prendre rendez-vous  
par téléphone dès le 15 décembre)

**Ouverture de la boutique le 1<sup>er</sup> février 2014**  
Mercredi : 9h- 12h30 et 13h30-16h30 - Vendredi : 9h-  
12h30 et 13h30-16h30 - Samedi : 10h-17h

Renseignements : Suzanne Civier 06 74 42 18 99 - [contact@laressourcerie-bv.fr](mailto:contact@laressourcerie-bv.fr)





Centre Social et Culturel  
La Féerie de Noël  
du 23 au 27 décembre 2013

Inscriptions au Centre Social  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de  
13h30 à 18h30.

**Fin des inscriptions vendredi 12 décembre**

**Lundi 23 décembre**

le matin : confection de déco de Noël pour le buffet de  
l'après midi (après le spectacle)

l'après midi : spectacle "le Noël des petits ramoneurs" 

**Mardi 24 décembre**


Le matin : Décoration de Noël en vue de leur réveillon de Noël  
(sujets en bois et boules de Noël)

L'après midi : A la découverte des histoires de Noël (1ère partie)

**Mercredi 25 décembre NOEL**

**Jeudi 26 décembre**

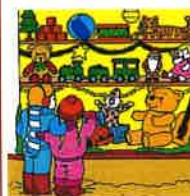
Le Matin : décoration de table pour les fêtes  
de fin d'année

L'après midi : A la découverte des histoires  
de Noël (2è partie) 

**Le vendredi 27 décembre**

Le Matin : finition des activités manuelles

L'après midi : grand jeu de Noël (jeux olympiques) 



**MARCHÉS DE NOËL**

**dimanche 1er décembre**  
**à BEAUREPAIRE**

De 9h à 20h marché de Noël artisanal. Animation  
"le P'tit écho"; à partir de 10h vente de diots, acras  
de morue... à 16h chocolat chaud, papillottes et brioches, bourse aux  
jouets, nombreux stands artisanaux...vente de sapins et tombola.

**dimanche 8 décembre**

**à REVEL TOURDAN** : Concert de Noël avec l'ENSEMBLE VOCAL A  
CAPELLA. Fabienne GAMBONNET, chef de chœur, sera accompagnée au  
piano par Véronique PLEYNET. A l'issue du concert, un marché de Noël  
avec vente de friandises et de décoration est prévu. L'Eglise est chauffée.  
Tarif : 9€ l'entrée

**à PACT** L'association Ateliers créatifs Pactois vous propose son marché  
de Noël de 10h à 18h. *Au programme : divers exposants, le 12h petite res-  
tauration, à 16h la venue du père-noël... Tarif : Entrée gratuite.*

**dimanche 15 décembre**

**à EYZIN PINET** : Différents stands et boutiques vous feront vivre la  
magie de Noël dans le cadre d'un marché de Noël établi autour de spécia-  
lités artisanales, gustatives et de traditions locales. Plein de surprises en  
perspective...

**À ST SORLIN DE VIENNE** Différents stands et boutiques vous feront  
vivre la magie de Noël dans le cadre d'un marché de Noël établi autour de  
spécialités artisanales, gustatives et de traditions locales. Plein de sur-  
prises en perspective...



**AU POTAGER SOLIDAIRE**

participation au TELETHON le samedi 7 décembre,  
place de la paix à Beurepaire

Dégustation de notre soupe au potiron préparée par  
les adhérents en atelier cuisine au CIB la veille.

Nous avons mis en place depuis la rentrée de septembre un partenariat au jardin  
avec l'école maternelle de Beurepaire. Les enfants viennent au jardin réguliè-  
rement, ils sèment, cueillent, dégustent les légumes, ils ont appris avec leurs ensei-  
gnantes à faire la soupe au potiron et nous avons organisé un goûter sortie d'école  
lors de la semaine du goût, en lien avec l'équipe enseignante. Un partenariat fruc-  
tueux !!! s'agit pour nous de sensibiliser les enfants au "mieux manger".

*Evelyne Bordet, Présidente du Potager Solidaire*

**RESTAURANT LE CHANDELIER** 35 route de Grenoble  
38260 PAJAY ☎ 04 74 84 66 67



Pour vos repas de fin d'année  
**A EMPORTER : le 24/25/31 décembre**  
**SUR PLACE : le 25 décembre MIDI**

Pensez à vous renseigner



**BIBLIOTHEQUE de St BARTHELEMY**

Jeudi 9 janvier à 20h à Salle Tony Chabert  
Assemblée générale

Bilan moral, Bilan financier, Divers

Clôture par le verre de l'amitié, vous avez du temps libre,  
vous voulez rencontrer les habitants, les enfants du Village,  
venez nous rejoindre.

**A.C.C.A.**  
**St BARTHELEMY**

Dimanche 8 décembre

**Matinée BOUDINS**

**SAUCISSES et**

**GUEUSES**



**Au stade à partir de 08h30**  
**Dégustation gratuite**

Le meilleur accueil vous sera réservé

Artisans de St BARTHELEMY à votre service

**concept**  
**FAÇADE**

- Maçonnerie
- Peinture
- Isolation extérieure

15 ans d'expérience

48 place du 29 août 1944  
38270 ST BARTHELEMY

Tel. 09 81 01 83 72

Port. 06 29 76 97 17

Mail : concept.facade78@gmail.com